

SELARL LEX ALLIANCE

Cabinet d'Avocats

9 rue Pontarique - 47000 AGEN

Tél : 05.53.66.09.83 Email : accueil@lexalliance-avocats.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

LE JEUDI 16 JANVIER 2025 À 14 HEURES 30

MISE À PRIX : VINGT-MILLE EUROS (20.000 €)

à la barre du Tribunal Judiciaire d'AGEN au Palais de Justice
14 A, rue Diderot, Site Diderot à AGEN 47000

L'immeuble dont s'agit est une parcelle de terre agricole située sur la commune d'AIGUILLON (47190) au lieu-dit « Labarthe » cadastrée section ZN numéro 73 d'une superficie de 03 ha 37 a 90 ca.

Mode d'occupation : La parcelle de terre ne fait l'objet d'aucun contrat de fermage, le propriétaire exploite lui-même la parcelle (plantation de fraise et de courgettes) selon le PV descriptif établi par le commissaire de justice le 18 septembre 2023.

Entrée en jouissance : L'acquéreur, bien que propriétaire par le seul fait de la vente, entrera en jouissance : a) Si l'immeuble est libre de location et d'occupation ou occupé, en tout ou partie par des personnes ne justifiant d'aucun droit ni titre, à l'expiration du délai de surenchère ou en cas de surenchère, le jour de la vente sur surenchère. b) Si l'immeuble est loué, par la perception des loyers ou fermages à partir du 1^{er} jour du terme qui suit la vente forcée ou en cas de surenchère, à partir du 1^{er} jour du terme qui suit la vente sur surenchère. c) Si l'immeuble est loué partiellement, l'entrée en jouissance aura lieu pour les parties libres de location selon le paragraphe a) ci-dessus et pour les parties louées selon le paragraphe b) du présent article.

Consignation pour enchérir : par chèques de banque à l'ordre de la CAR-PA, Chèque de 3.000 € outre un chèque de 4.000 € en prévision des frais, entre les mains de l'avocat chargé de porter les enchères. Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau d'AGEN

Renseignements : Maître, Erwan VIMONT, 9 Rue Pontarique - 47000 AGEN – Tél : 05.53.66.09.83 – Email : accueil@lexalliance-avocats.fr ; Le cahier des charges peut être consulté au greffe du juge de l'exécution près le Tribunal Judiciaire d'AGEN ou au cabinet de la SELARL LEX ALLIANCE.

Visites : S'adresser à M^e Fabrice TACCONI, Commissaire de Justice à AGEN, 36, Boulevard Scaliger, Tél : 05.53.66.08.16.